

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
SOCIETE : Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE
Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis
La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre.
Indicateurs :
(en DT)

	2ième trimestre de l'exercice comptable 2019	2ième trimestre de l'exercice comptable 2018	du 01/01/2019 au 30/06/2019	du 01/01/2018 au 30/06/2018	du 01/01/2018 au 31/12/2018
1/ Primes émises	44 915 240	43 956 747	104 764 769	98 673 613	156 006 071
Non Vie :	27 945 740	24 097 051	83 114 559	73 669 967	119 683 348
Automobile	13 401 412	12 032 433	36 088 404	33 139 389	55 961 222
Incendie& Multirisques	2 045 154	2 267 435	11 229 200	10 071 930	14 646 951
Transport	2 782 506	2 048 654	6 271 339	5 375 569	10 828 445
Autres branches	9 716 668	7 748 528	29 525 616	25 083 079	38 246 729
Vie :	16 969 500	19 859 696	21 650 210	25 003 646	36 322 723
2/ Primes cédées	6 228 149	5 425 293	23 971 859	20 877 725	34 181 274
Non Vie :	6 162 846	5 229 467	23 789 011	20 548 200	33 417 721
Automobile	594 801	518 914	1 841 724	1 704 914	2 982 913
Incendie& Multirisques	660 931	1 555 816	8 647 462	8 161 239	11 914 315
Transport	1 950 179	1 369 676	4 681 873	4 016 506	8 070 334
Autres branches	2 956 934	1 785 061	8 617 952	6 665 541	10 450 159
Vie :	65 303	195 826	182 848	329 525	763 553
3/ Commissions	2 998 980	3 007 486	8 649 168	8 395 465	14 588 463
4/ Charges de sinistres déclarés en cours	16 853 587	15 954 391	27 773 522	25 301 154	88 366 963
Non Vie :	15 908 875	14 881 760	26 415 479	23 791 198	82 325 397
Automobile	7 886 659	7 669 190	14 206 968	13 435 959	38 771 846
Incendie& Multirisques	740 196	1 708 235	1 358 068	2 176 740	19 008 052
Transport	1 397 265	125 016	1 898 422	534 126	1 247 034
Autres branches	5 884 755	5 379 319	8 952 022	7 644 373	23 298 466
Vie (**):	944 711	1 072 631	1 358 043	1 509 956	6 041 566
5/ Produits des placements dont revenus financiers	49 477 872	8 880 392	55 835 812	13 784 255	26 024 984
	48 987 239	8 405 664	55 232 403	13 149 216	24 637 986

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2018 : Les indicateurs (Primes émises, charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 30 JUIN 2019:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

- **La constatation des revenus:**
 - **Les Primes émises:** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.
 - **Les Primes cédées:** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.
- **La constatation des charges:**
 - **Charges de commissions:** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
 - **Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.
- **La constatation des produits des placements:** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 30 Juin 2019 :

2-1/ Production :

Une croissance de la production globale de la Compagnie de 6,17%, véhiculée par un ensemble de branches dont notamment l'Automobile, la Responsabilité Civile, la Maladie, l'Incendie & Multirisques, le Transport et les Risques Spéciaux. Toutefois, l'activité Vie accuse un recul, imputable, en partie, à la composante Vie-Crédits bancaires, fortement impactée par la baisse du volume des crédits, suite à la hausse du taux du marché monétaire.

2-2/ Sinistres :

La sinistralité globale de la Compagnie s'est établie, à fin Juin 2019, à un niveau normal, avec un ratio de sinistres à primes de 25,59% contre 24,67% au 30/06/2018.

2-3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements au 30 Juin 2019 d'environ 42MD, provenant essentiellement d'une plus-value importante et exceptionnelle (38MD environ) réalisée sur la cession de la participation d'Astrée dans la société mère « La Banque de Tunisie ». Cette cession rentre dans le cadre de la conformité à la réglementation en vigueur relative aux participations croisées (article 466 du code des sociétés commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés).